

Publications des départements et des offices de la Confédération

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de jour à deux équipes (art. 23 LT)

- ETA SA Fabriques d'Ebauches, 2052 Fontainmelon
étampes et outillage
8 ho
25 août 1987 au 23 décembre 1987
- Erma Boécourt SA, 2856 Boécourt
département saphirs
4 ho
20 juillet 1987 au 19 juillet 1997 (renouvellement)

Travail du dimanche (art. 19 LT)

- Zenith International, 2400 Le Locle
atelier de contrôle
2 ho
27 septembre 1987 au 29 septembre 1990 (renouvellement)
- Montres Teriam SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier de contrôle
1 ho ou 1 f
27 septembre 1987 au 29 septembre 1990 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, division de la protection des travailleurs et du droit du travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 61 29 31).

22 septembre 1987

Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail :

Division de la protection des
travailleurs et du droit du travail

Publications des départements et des offices de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	37
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.09.1987
Date	
Data	
Seite	57-57
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 215

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.